

Inscrire mon association au répertoire des entreprises du canton de Genève (REG)

Maison internationale des associations

Mars 2023

Carol Daverio et Fabio De Donato



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'économie et de l'emploi
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

Bases légales

- Loi sur l'inspection et les relations du travail (LIRT) J 1 01.05, art. 40 et 41
- Règlement d'application de la loi sur l'inspection et les relations du travail (RIRT) J 1 05.01, art. 57 à 65 et 71

Qu'est-ce que le REG ?

- Base de données de référence des entreprises du canton de Genève
- Recensement de toutes les entités exerçant une activité économique et leur lieu topographique d'exploitation (établissement), quelle que soit leur forme juridique
- Vision de terrain de l'économie genevoise
- Outil de gestion et de planification à la disposition des secteurs public et privé

Un peu d'histoire

- 1975 : création du REG
 - Service cantonal de la statistique (secret)
 - Antenne genevoise du REE (recensement)
- 1986 : REG rejoint l'OCIRT
 - Base de donnée publique de référence pour faciliter les tâches administratives
 - Utile au calcul des majorités (CCT), distinction entre employeurs et travailleurs
 - La diffusion du détail de l'emploi est soumis à autorisation
- 2018 : Nouvelle application de gestion
 - Positionnement du REG comme référentiel sur les entreprises
 - Nouveau modèle de données

RC vs REE vs REG

	RC	REE	REG
Entreprises	X	X	X
Etablissements		X	X
Activité économique			
texte (but)	X		
NOGA		X	X
Vision			
juridique (statique)	X		
statistique (secret)		X	
terrain (dynamique)			X
Enquêtes			
échantillon		X	
exhaustivité			X
Emplois			
données agrégées		X	
données individuelles			X
Localisation spatiale (adresses)			X
Accès			
public	X		X
non public		X	

Définitions

Une entreprise

- est une entité juridiquement autonome, avec ou sans personnalité juridique ;
- est organisée pour produire des biens ou fournir des services, avec ou sans but lucratif, à l'usage des particuliers ou des collectivités publiques;
- bénéficie d'une certaine liberté de décision quant à l'affectation des ressources et à l'utilisation des moyens destinés à la production de ces biens et services.

Un établissement

- lieu topographiquement identifié dans lequel l'entreprise exerce son activité.

Exemple

La **Société coopérative Migros-Genève** est une **entreprise**

Le supermarché **MM-Villereuse** est un **établissement**

Données publiques

- Numéro d'identification REG
- Identifiant fédéral de l'entreprise (IDE)
- Nom, Raison sociale ou enseigne
- Adresse géographique et/ou postale
- Téléphone, fax, e-mail, site internet
- Activité économique (selon la nomenclature NOGA 2008)
- Taille de l'entreprise/de l'établissement
- Nature juridique
- Type d'entreprise
- Nature des locaux
- Rattachement à une convention collective de travail (CCT) Signature d'un engagement à respecter les usages professionnels en vigueur dans la branche

Données non publiques

Nombre

- d'emplois total
- d'employeurs (indépendants, professions libérales)
- de travailleurs (salariés)

Répartition selon la durée du travail

- de 90% à 100%
- de 20% à 89%
- moins de 20%

Répartition des travailleurs

- Nombre d'hommes
- Nombre de femmes

Principales sources d'information

- Registre du commerce (RC)
- Requêtes en autorisations de patente (PCTN)
- Demandes de créations et de mutations (administrations cantonale et communale)
- Demandes de créations et de mutations (entreprises)
- Echange électronique avec le REE
- Enquête sur le terrain
- Enquêtes REG
- Emménagements de compteurs électriques (SIG)
- etc.

Focus sur les associations

- Inscription au REG
 - est gratuite
 - automatique si l'association est inscrite au RC
 - automatique si l'association emploie au moins un salarié (cotisation AVS)
 - automatique si l'association est inscrite au registre des IDE (identifiant suisse des entreprises (CHE-`nnn.nnn.nnn`))
- Inscription au RIDE
 - <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/21964163>
- Nomenclature de l'activité économique (NOGA)
 - <https://www.kubb-tool.bfs.admin.ch/fr>
 - 889901 et 949904

Fonctionnalités en mode authentifié

- Nécessite un compte e-démarches "entreprise"



République et canton de Genève



Répertoire des Entreprises du canton de Genève (REG)



Consulter les données de mon entreprise

Modifier les données de mon entreprise

Ajouter un établissement

Consulter le répertoire des entreprises

Répondre à une enquête

Obtenir une liste d'entreprises ou d'établissements

Obligation de renseigner le REG

Art. 60⁽²⁸⁾ Obligation de renseigner

¹ Les entreprises ont l'obligation de fournir gratuitement les renseignements demandés par l'office dans le cadre de ses enquêtes; les renseignements fournis doivent être complets et précis.

² Les entreprises ont l'obligation d'annoncer spontanément, dans le mois qui suit l'événement, toute cessation d'activité ainsi que toute modification concernant les données visées à l'article 59, alinéa 1, du présent règlement à l'exception des lettres a, g et j. L'annonce peut être faite par tout moyen approprié, notamment par courriel, téléphone ou au moyen du formulaire mis à disposition des entreprises sur le site Internet du répertoire.

³ La violation de l'obligation de renseigner est passible de l'amende prévue à l'article 46 de la loi.

Art. 61⁽¹⁹⁾ Droit des entreprises

¹ Toute entreprise peut consulter les données qui la concernent et en obtenir un extrait. La consultation des données est possible par Internet.

² Elle peut demander en tout temps que les données inexactes ou incomplètes soient rectifiées ou détruites. En cas de refus, l'office rend une décision.

³ Ces procédures sont gratuites.

Contact

Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)

Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG)

Rue David-Dufour 5

1205 Genève

Case postale 64

1211 Genève 8

Téléphone +41 (0) 22 388 29 99

Fax +41 (0) 22 546 96 34

E-mail : reg.geneve@etat.ge.ch

Site internet public : <https://app2.ge.ch/ecoregpublic>

Site internet en mode authentifié : <https://app2.ge.ch/ecoreg>

Merci de votre attention